Tolerance.ca. Dixième anniversaire. Un public nombreux et passionné assiste au débat « La liberté d'expression en péril ? » Lisez les interventions.

Victor Teboul, le directeur de Tolerance.ca, présentant les objectifs et la mission du webzine.

REGARDEZ LE DIAPORAMA DE L'ÉVÉNEMENT ICI

Un public nombreux et passionné s'est présenté à la Librairie Zone Libre de Montréal le 29 novembre 2012 pour célébrer le dixième anniversaire de Tolerance.ca et participer au débat-rencontre. La tolérance ne signifie pas – contrairement à ce que l'on peut penser – tout accepter, a déclaré Victor Teboul, le fondateur de Tolerance.ca. S'il s'agit effectivement d'un état d'esprit qui admet des manières de penser et d'agir différentes des siennes et qu'il va de soi que l'on n'accepte ni la haine ni la violence, je dirais aussi, en pensant aux luttes de Voltaire, qu'il s'agit également de combattre le dogmatisme et le fanatisme.

Mais le dogmatisme, a poursuivi Teboul, peut aussi provenir de groupes dont le pouvoir permet de dicter à la société la bonne morale et le «bien penser», et ce d'autant plus qu'une société devient plurielle et qu'elle se trouve confrontée à des conceptions différentes du vivre-ensemble.

D'entrée de jeu, M. Osée Kamga, l'animateur du débat, a présenté le directeur-fondateur de Tolerance.ca, M. Victor Teboul, qui a remercié madame Mireille Frenette, de la Librairie Zone Libre, et son équipe pour leur accueil ainsi que le public venu aussi nombreux pour souligner l'anniversaire du webzine.

M. Teboul s'est dit heureux de pouvoir aussi rendre hommage aux collaborateurs et collaboratrices de Tolerance.ca et a rappelé qu'ils se prêteront avec plaisir à la fin du débat à une séance de signatures. Leurs œuvres étant disponibles sur place grâce à l'aimable collaboration des responsables de la Librairie.

En évoquant la mission de Tolerance.ca, Victor Teboul a précisé que tous les collaborateurs du webzine sont des bénévoles. Organisme indépendant et libre, il ne reçoit ni ne sollicite aucune subvention, a-t-il souligné. Neutre vis-à-vis des mouvements et des idéologies ou des partis politiques, il n'est pas pour autant indifférent aux options qui s'offrent aux populations, ici et à l'étranger, ni à la situation des droits humains, a déclaré M. Teboul.

«Je l'ai fondé à cause, entre autres raisons, d'une réalité nouvelle qui me semblait se manifester de plus en plus au Québec et devant laquelle les Québécois me paraissaient

passifs ne sachant trop comment réagir face à ce que représentait – que représente toujours – la diversité. J'estimais même que la liberté d'expression était parfois bafouée afin de sauvegarder cette apparence de diversité », a affirmé le directeur de Tolerance.ca en évoquant l'affaire Michaud qui avait servi de déclencheur.

«La tolérance ne signifie pas – contrairement à ce que l'on peut penser – tout accepter, a poursuivi Victor Teboul. S'il s'agit effectivement d'un état d'esprit qui admet des manières de penser et d'agir différentes des siennes et qu'il va de soi que l'on n'accepte ni la haine ni la violence, je dirais aussi, en pensant aux luttes de Voltaire, qu'il s'agit également de combattre le dogmatisme et le fanatisme.

«Mais le dogmatisme peut aussi provenir de groupes dont le pouvoir permet de dicter la bonne morale et le «bien penser» à la société et ce d'autant plus qu'une société devient plurielle et qu'elle se trouve confrontée à des conceptions différentes du vivre-ensemble.

«C'est pourquoi un des premiers débats que nous avions organisé s'intitulait : Voile, kirpan, kippa : la tolérance...jusqu'où ? Débat auquel participait notamment Me Julius Grey.

«Donc, l'idée de la tolérance devait être discutée sur la place publique et questionnée. Et au cœur de ce questionnement devait - doit - se placer la critique, en fait pour être plus précis, l'autocritique.

«Il me semble personnellement que nous sommes parvenus en Occident et plus particulièrement au Québec à un tournant en ce qui touche une valeur fondamentale, soit la liberté d'expression. Une liberté que nous nous devons de défendre,

certes dans le respect d'autrui, mais très certainement en tentant de dépasser nos préoccupations particulières reliées à nos origines, à notre idéologie, ou à nos convictions religieuses.

«Car la liberté d'expression ne se manifeste pas en vase clos, elle s'épanouit et s'enrichit dans la mesure où cette liberté permet d'exercer notre sens critique » a conclu le directeur de Tolerance.ca

M. Osée Kamga introduisant le débat. Les participants dans l'ordre habituel : Victor Teboul, Naïm Kattan, Aziz Enhail, Sophie Jama, Bjarne Melkevik, Anne-Marie Sicotte, Christian Agbobli.

M. Osée Kamga a ensuite rappelé le sujet du débat :

Antisémitisme, racisme, homophobie, sexisme, islamophobie sont aujourd'hui ce que nous appellerons des mots-clôture,

c’est-à-dire des mots qui servent à clore le débat, à ignorer la légitimité de toute question qui dérange. Ainsi, peut-on aujourd’hui difficilement se questionner sur certains acquis des droits civiques sans passer pour raciste, s’interroger sur la reconnaissance du mariage homosexuel sans être catalogué homophobe, remettre en question l’inconditionnel appui du gouvernement canadien à la politique israélienne au Moyen Orient sans passer pour antisémite ou questionner la symbolique du voile musulman sans être taxé d’islamophobe.

Ces accusations rendent sinon impossible, du moins très difficile la conversation sociale. Elles aseptisent le discours, normalisent la langue de bois, systématisent le politiquement correct dans l’équivoque obsession d’équilibre social.

Comment, par exemple, dans nos sociétés plurielles, oser faire la promotion des valeurs canadiennes et québécoises (ou simplement occidentales) sans être qualifié de lepéniste et d’ethnocentrique?

L’animateur de la discussion a invité à tour de rôle, chacun des intervenants, à prendre la parole.

***

M. Christian Agbobli prenant la parole.

Pour **M. Agbobli**, la tolérance, mot qui symbolise des valeurs de partage et d'acceptation de l'autre, devient synonyme de laisser-faire ou de chacun pour soi. La tolérance suppose aussi le risque, le risque de s'opposer, de dénoncer qui implique aussi celui d'accepter. L'acceptation de l'autre, de ses valeurs, de ses croyances ne va pas de soi. Il s'agit d'un processus sans fin qui nécessite une certaine prudence car l'Acceptation des valeurs de l'Autre suppose un risque pour nos propres valeurs. Du coup, en invoquant le respect de nos valeurs, on induit que celles des autres peuvent être un danger pour les nôtres.

M. Aziz Enhaili prononçant sa conférence.

Quant à **M. Aziz Enhaili**, rédacteur en chef adjoint de Tolerance.ca, si le débat (et donc la critique) à propos de l'islam devrait être en principe le bienvenu, la manière de le faire est aussi importante, si ce n'est plus. Cette dimension psychologique est de la plus haute importance, selon M. Enhaili. Si le problème est bien posé et l'approche est dénuée d'hostilité, du moins d'agressivité apparente, on crée là les conditions nécessaires à la conduite d'un échange, et même d'un dialogue, fructueux entre les parties. Évidemment, l'aspect égalité dans l'échange est une condition nécessaire et non suffisante pour un échange réussi. Il est susceptible de montrer à la partie musulmane que la partie occidentale la traite avec respect et égard et qu'elle est prête à entendre sa

voix et ce qu'elle a à dire sur le sujet de la discussion. Ce sont ces conditions qui permettront de créer des conditions nécessaires à toute entreprise de dialogue entre les cultures et les civilisations et feront éviter à un occidental critique de l'islam d'être qualifié d'islamophobe.

Mme Sophie Jama prenant la parole.

Mme Sophie Jama s'est inspirée de Michel de Montaigne pour rappeler l'importance accordée par ce dernier au débat et à la discussion ou à l'art de la conversation comme remède à toute raideur de la pensée, à tout système doctrinal rigide. C'est donc l'art de la conversation, de la controverse, de la *disputatio* au sens latin du terme, qui assure l'émergence de la vérité dans l'action, et permet alors de se dégager de l'ordre de la violence. Cet art donne le goût de l'examen critique afin de mieux s'éloigner de l'erreur. Dans le débat

d'idées, des opinions différentes sont confrontées et rencontrent des objections qui conduisent à réfuter les moins acceptables pour ne conserver que les plus justes.

Cet art du dialogue, tel que décrit par Montaigne, est très proche du judaïsme a rappelé madame Jama. La pensé talmudique impose en effet aux hommes de procéder quotidiennement à l'étude qui consiste, sur la base de la lecture des textes sacrés, à participer à une discussion ouverte, à dialoguer pour pénétrer une logique du sens et à penser tout ce qui peut être pensable.

Intervention de M. Naïm Kattan.

Pour M. Naïm Kattan, tolérer implique une marque de respect de l'opinion d'autrui sans aucune indication de supériorité. La liberté d'expression de l'autre est une condition de ma propre

liberté, a précisé M. Kattan. Il est toutefois clair dans mon esprit qu'il ne peut être question d'accorder la liberté aux racistes, aux fascistes, aux antisémites pour qu'ils diffusent leurs appels à la haine et à la discrimination. Il s'agit alors pour moi, comme pour tous ceux qui croient à la liberté, de combattre et d'empêcher la propagation de la haine et l'appel au crime.

Intervention de M. Bjarne Melkevik.

Selon **M. Bjarne Melkevik**, l'intolérance exprimée par des propos racistes, antisémites, homophobes ou islamophobes reflète une souffrance, la souffrance de l'égaré, celui qui souffre face aux injustices de la vie. L'être souffrant estime que «l'autre», son rival, lui enlève ce qui lui est dû. Le racisme représenterait ainsi une souffrance que l'on ressent comme une injustice dont «l'autre», celui qui est différent, serait le responsable. Censurer les propos incriminants correspondrait

à réprimer l'être «souffrant», ce qui empêcherait sa guérison, puisque l'on ne connaîtrait pas le mal dont il souffrirait.

Intervention de Mme Anne-Marie Sicotte.

Pour **Anne-Marie Sicotte**, les mots-clôtures ne l'inquiètent pas autant que les mots-matraques. Un mot-matraque est un coup vicieux généralement porté par celui qui détient le pouvoir à celui, ou celle, qu'il veut dominer. Depuis l'aube de l'humanité, des hommes réduisent leurs semblables à l'esclavage pour mieux les dépouiller; depuis autant de temps, ces hommes craignent l'implacable loi du talion; ils craignent l'explosion de ceux qu'ils enchaînent et qui, un jour ou l'autre, ne peuvent plus tolérer leur état. Les mots-matraques servent donc aux abuseurs à se protéger d'un retour du balancier. Ne pouvant supporter d'être remis en doute, de crainte de voir leur échapper ces privilèges qui sont source de leur domination sur autrui, ceux qui se rendent

coupables d’abus transforment le moindre élan de fierté en insurrection appréhendée. Leur meilleure parade, c’est de se transformer en victimes; c’est de se plaindre que c’est de la démagogie pure que de les dénoncer comme des tyrans, car en réalité, ce sont eux-mêmes qui subissent les pires outrages.

Ce printemps, les carrés rouges étaient des radicaux et des anarchistes. Tous ceux qui sympathisaient avec leur cause ne valaient guère mieux; ils n’avaient entrepris rien de moins que la destruction d’un état social prétendument parfait en lui-même. Les accusations de violence ont soufflé en tornade. Il était vital pour les autorités constituées de faire peser le fardeau de la violence sur le dos de leurs critiques.

Intervention de M. Victor Teboul.

M. Victor Teboul estime pour sa part que la liberté d'expression est effectivement en péril, sinon, a-t-il rappelé, il n'aurait pas fondé, il y a dix ans, le magazine en ligne Tolerance.ca suite à la controverse au cours de laquelle un citoyen avait été unanimement condamné par les députés de l'Assemblée nationale du Québec pour des propos supposément antisémites.

Selon M. Teboul, on ne peut plus aujourd'hui au Québec prononcer des mots comme juif, arabe, musulman, noir, gai, lesbienne, ou d'autres mots disons «sensibles» qui désignent des groupes ou certaines réalités, sans prendre des précautions. Le directeur de Tolerance.ca a évoqué un incident récent où un animateur de radio a été accusé d'antisémitisme sans que l'on tente d'analyser ni de comprendre l'attitude effectivement dérangeante qu'on lui reprochait.

Peut-on critiquer impunément nos communautés culturelles quelles qu'elles soient sans être accusé de racisme ? Que s'est-il donc passé au Québec pour que nous soyons devenus aussi frileux, aussi susceptibles lorsque nous nous trouvons devant des univers différents que l'on ose à peine remettre en question ? s'est interrogé le directeur de Tolerance.ca.

****

Suite à une discussion riche en réflexions qui a suivi les présentations, plusieurs membres de l'assistance ont eu l'occasion de s'exprimer et d'échanger avec les participants au débat.

Échange avec le public.

Un moment d'humour.

ANNE-MARIE SICOTTE
le pays insoumis
14.95$
ANNE-MARIE SICOTTE
le pays insoumis

Mère porteuse
Quelle communication pour quel changement ?

VICTOR TEBOUL
La lente découverte de l'étrangeté
Que Dieu vous garde
Bienvenue chez Monsieur B.!

Ont participé au débat-conférence :

M. Christian Agbobli, M. Aziz Enhaili, Mme Sophie Jama, M. Naïm Kattan, M. Bjarne Melkevik, Mme Anne-Marie Sicotte, M. Victor Teboul. L'animation était assurée par M. Osée Kamga.

On peut consulter les textes soumis en cliquant sur les noms des participants ci-dessus ou en consultant les Archives de Tolerance.ca en cliquant sur les liens au bas de cet article.

Le débat-rencontre soulignant les dix ans de Tolerance.ca, «Antisémitisme, racisme, homophobie, islamophobie : la liberté d'expression est-elle en péril ?», a eu lieu à la Librairie Zone Libre de Montréal, le 29 novembre 2012.

Conception, réalisation et organisation : Victor Teboul avec la collaboration de Osée Kamga et de Mireille Frenette de la Librairie Zone Libre. Ont également pris part à l'organisation de la soirée les participants au débat ainsi que Louise Labissonnière. Photos : L. Labissonnière et Benjamin Teboul.

*****

Pour consulter des pages dont les hyperliens ne sont pas fonctionnels, on peut se référer aux Archives des sites de Tolerance.ca et de Victor Teboul, conservées à l'Université Concordia et à la Bibliothèque et aux Archives nationales du Québec, en cliquant sur les liens ci-dessous.

Le site Web personnel de Victor Teboul et le site Web de Tolerance.ca sont conservés à l'Université Concordia, Montréal :

https://wayback.archive-it.org/23993/20250218200547/https:/www.victorteboul.com/

Pour le site Web Tolerance.ca (cliquez en haut à droite pour l'accès aussi à la version française du site) :

https://wayback.archive-it.org/23993/20250513155754/https:/www.tolerance.ca/

Le site Web personnel de Victor Teboul et le site Web de Tolerance.ca sont conservés également à la Bibliothèque et aux Archives nationales du Québec (BANQ) :

https://waext.banq.qc.ca/wayback/20250430202758/https:/www.victorteboul.com/

https://waext.banq.qc.ca/wayback/20250505160606/https:/www.tolerance.ca/

Mis en ligne sur Archive.org le 11 février 2026.